

## L'école, une COMMUNAUTÉ éducative

### Voies de renouvellement pour le secondaire

Dans un avis rendu public le 30 avril dernier à Québec, le Conseil supérieur de l'éducation lance une invitation pressante à la ministre de l'Éducation et aux milieux scolaires à travailler sur la qualité du climat d'apprentissage dans l'école secondaire.

Les réformes de structures en cours dans le réseau scolaire n'auront rien fait d'essentiel, si les «relations entre les personnes à l'œuvre dans l'école ne sont pas améliorées et si, au bout du compte, les élèves n'ont pas davantage de motivation et de goût d'apprendre et de réussir», a déclaré la présidente du Conseil, Céline Saint-Pierre, en invitant les futurs conseils d'établissement et les équipes-école à prendre en compte les facteurs humains autant que les éléments organisationnels.

L'avis d'une cinquantaine de pages, intitulé *L'École, une communauté éducative*, diffère des avis habituels du Conseil supérieur de l'éducation, qui analysent surtout des problématiques particulières. Il cherche à donner aux écoles secondaires une vision et des pistes d'action dans le but de créer un sentiment d'appartenance chez les élèves. Le document s'inscrit dans la continuité d'un avis récent du Conseil, *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire*, qui faisait valoir le lien direct entre le sentiment d'appartenance à l'école et la réussite scolaire.

### Qu'est-ce qu'une communauté éducative?

Tout en étant conscient qu'il n'existe pas de formule magique pour remédier aux difficultés de l'école secondaire, le Conseil propose au milieu de s'engager dans une démarche de transformation de l'école en «communauté éducative», soit : une école qui mobilise tous ses acteurs, autant à l'interne que dans la communauté environnante, et qui mise sur le partage et la qualité de leurs relations pour réaliser sa mission de formation.

Le Conseil incite chaque conseil d'établissement à expliciter ses valeurs institutionnelles en s'inspirant de l'idéal d'une communauté éducative. À partir d'exemples puisés aussi bien dans les écoles québécoises qu'à l'extérieur du Québec, il met de l'avant quelques voies de renouvellement qui lui apparaissent particulièrement caractéristiques d'une communauté éducative: une vision commune, un fonctionnement ouvert et participatif, des relations humaines de qualité.

Ces traits doivent se retrouver aussi bien dans la classe elle-même que dans toute l'école. Aussi le Conseil prône-t-il la recherche de modes d'organisation pédagogique suffisamment souples pour favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance des élèves à l'école. Il souhaite aussi la diffusion des expériences prometteuses afin de stimuler d'autres milieux scolaires à améliorer leur fonctionnement interne.

## Un partenariat nécessaire

Le Conseil supérieur de l'éducation attire finalement l'attention sur le nécessaire partenariat de l'école avec les parents et avec les institutions et organismes environnants. Il considère que les modifications à la Loi sur l'instruction publique, qui amènent des changements majeurs dans la répartition des responsabilités, offrent une occasion sans précédent de revoir les relations école-parents sous l'angle de la coopération.

Aussi le Conseil recommande-t-il que soit mis en place dans chaque école, un mécanisme d'information destiné aux parents, aux élèves du deuxième cycle du secondaire et aux membres du personnel pour leur expliquer les enjeux de la nouvelle loi, ainsi que les pouvoirs et responsabilités qui incombent à chacun. Il invite aussi les écoles secondaires à rejoindre les organisations du milieu qui sont en mesure de partager leurs objectifs de formation et d'y contribuer.

Panorama • Volume3, numéro2 • Mai 1998